

COMMUNE D'ANTHELUPT

Enquête publique sur la révision du POS et sa transformation en PLU

Par arrêté n° 2018-008 du 13 avril 2018

Le maire d'Anthelupt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan d'occupation des sols et sa transformation en plan local d'urbanisme. Le dossier comprend notamment les informations environnementales se rapportant au PLU.

A cet effet, Madame COTE CHOSSLER a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 21 jours à partir du lundi 15 mai 2018 à 9h30 au lundi 4 juin 2018 à 18h, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

- * Mardi 15 mai 2018 de 9 heures 30 à 12 heures.
- * Mardi 29 mai 2018 de 17 heures à 20 heures.
- * Lundi 4 juin 2018 de 15 heures à 18 heures.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie ainsi que sur le registre dématérialisé dont l'adresse internet est la suivante :

<https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54020.html>

Les observations peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur

En outre, un poste informatique est mis à disposition du public en mairie d'ANTHELUPT 3, rue de la chapelle - 54110 ANTHELUPT - aux jours et horaires habituels d'ouverture.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux heures et jours d'ouverture ainsi que sur le le registre dématérialisé précité :

<https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54020.html>

Le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal. Toutes informations peuvent être demandées à Monsieur le Maire.